

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ajournée tenue ce **seizième jour de août 2004**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

04-08-208

Reprise de la séance ajournée

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de reprendre la séance ajournée du 2 août 2004.

ADOPTÉE

Déclaration d'intérêts pécuniaires

Le greffier indique que le conseiller Fernand Ruel, a déposé une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires, telle qu'exigée à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

04-08-209

Ratification des chèques

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 7 juillet 2004	
- nos 4CH001067 à 4CH001069	13 755.33 \$
- En date du 16 juillet 2004	
- nos 4CH001070 à 4CH001086	58 812.13 \$
- En date du 16 juillet 2004	
- nos 4CH001087 à 4CH001092	32 673.31 \$
- En date du 16 juillet 2004	
- nos 4CH001093 à 4CH001096	14 404.58 \$
- En date du 16 juillet 2004	
- nos 4CH001097 à 4CH001100	19 142.61 \$

- En date du 20 juillet 2004
 - nos 4CH001101 à 4CH001111 38 698.13 \$
- En date du 20 juillet 2004
 - nos 4CH001112 & 4CH001113 717.60 \$
- En date du 21 juillet 2004
 - no 4CH001114 230.00 \$
- En date du 10 août 2004
 - nos 4CH001115 & 4CH001126 46 216.36 \$
- En date du 12 août 2004
 - no 4CH001127 3 015.90 \$
- En date du 12 août 2004
 - nos 3CH001228,3CH001229,3CH001346,
3CH001796,3CH001809 annulé
- temps supplémentaire des périodes 200427 à 200432

ADOPTÉE

04-08-210

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds d'administration :

- En date du 13 août 2004
 - nos 4CH001128 à 4CH001248 445 047.87 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 13 août 2004
 - nos 4CH200019 à 4CH200021 153 532.71 \$

ADOPTÉE

04-08-211

Renouvellement d'entente de service – Banque Nationale

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et la trésorière à signer l'entente de service avec la Banque Nationale pour la période du 1^{er} août 2004 au 31 juillet 2006.

ADOPTÉE

Dépôt d'un état financier d'un organisme subventionné

Le greffier dépose l'état financier d'un organisme subventionné par la Ville :
- Patrimoine Princeville.

04-08-212

Soumissions de travaux de voirie – Plage Paquet

ATTENDU QUE le conseil désire entreprendre des travaux de réfection des rues dans le secteur Ouest du Domaine Paquet;

ATTENDU le dépôt du rapport de soumissions effectué par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jan Heeremans, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu :

QUE le conseil accepte la soumission déposée par l'entreprise Jean-Claude Lizotte inc. d'un montant de 36 625.00 \$, avant taxes, selon l'option D énumérée dans l'appel d'offres déposé le 9 août 2004.

QUE Michel Carignan soit autorisé à entreprendre les travaux ci-dessus mentionnés, en conformité des clauses du devis

ADOPTÉE

04-08-213

Mandat à l'ingénieur

ATTENDU le projet d'offrir un secteur de très faible densité pour des résidences unifamiliales de haute valeur;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de mandater la firme d'ingénieurs Teknika pour préparer les plans et devis pour l'aqueduc, les égouts et la voirie d'un secteur de très faible densité près de la rue Fréchette et pour effectuer la surveillance des travaux lorsqu'ils seront réalisés le tout selon l'offre de service en date du 10 août 2004 pour un montant approximatif de 15 000 \$.

ADOPTÉE

Commission municipale du Québec

Réception d'un accusé réception de la lettre transmise le 29 juillet 2004 – Classé.

04-08-214

Lettre d'entente (Ville et CSD)

ATTENDU QU' un tableau des salaires des employés du bar et du restaurant a été omis dans la version finale de la convention collective entre la Ville de Princeville et le Syndicat;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer la lettre d'entente avec le Syndicat des salariés municipaux des Bois-Francis (CSD) concernant l'ajout du tableau des salaires des préposés au restaurant et au bar.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

04-08-215

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la séance d'ajournement soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière